Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction Générale des Impôts

المملكة المغربية
وزارة الاقتصاد والمالية
المديرية العامة للضرائب

D.R ou D.P ou D.I.P :
.....
Subdivision :
……....

Taxe sur la valeur ajoutée

Liste des contribuables non résidents(1)

(Article 115 du Code Général des Impôts)

Annexe n° ADC081F-14I

Mois /__/__/ ou trimestre /__/ Année : /__/__/__/__/

IDENTITE DU DECLARANT (client établi au Maroc)

N°d'identification fiscale : /__/__/__/__/__/__/__/ __/
Identifiant commun de l'entreprise « ICE » : /__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/ /__/__/__/__/__/ /__/__/
Nom et prénom ou raison sociale : .....

LISTE DES CONTRIBUABLES NON RESIDENTS (1)

01 Prénom et Nom ou raison sociale 02 Adresse à l'étranger 03 N° d'identification fiscale (2)	Nature de l'opération et date de paiement	Base imposable (HT)	Taux %	TVA exigible
01 02 03	…… …… …… …… /__/__/ /__/__/ /__/__/			
01 02 03	…… …… …… …… /__/__/ /__/__/ /__/__/			
01 02 03	…… …… …… …… /__/__/ /__/__/ /__/__/			
01 02 03	…… …… …… …… /__/__/ /__/__/ /__/__/			
01 02 03	…… …… …… …… /__/__/ /__/__/ /__/__/			
Total				

A ……
Le ……
Cachet et signature

(1) Cette liste doit comprendre les entreprises non résidentes qui ont réalisé au cours de la période déclarée, des opérations imposables ou exonérées de la TVA.
(2) Le cas échéant.